

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2018/0060(COD) Procédure terminée
Couverture minimum des pertes pour les expositions non performantes Modification Règlement (EU) No 575/2013	2011/0202(COD)
Sujet 2.50.04 Banques et crédit 2.50.10 Surveillance financière	
Priorités législatives Déclaration conjointe 2018	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		31/05/2018
		PPE DE LANGE Esther	31/05/2018
		S&D GUALTIERI Roberto	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		ECR LUCKE Bernd	
		ALDE TREMOSA I BALCELLS Ramon	
		GUE/NGL CARTHY Matt	
		Verts/ALE GIEGOLD Sven	
		EFDD VALLI Marco	
	ENF ZANNI Marco		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Affaires générales	Réunion 3685	Date 09/04/2019
Commission européenne	DG de la Commission Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	Commissaire DOMBROVSKIS Valdis	
Comité économique et social européen			